

Bulletin du travail

16 janvier 2006

Also available in English.

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel produit par la Direction de l'information sur les milieux du travail, Programme du travail, Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Version imprimable en [format PDF, 292 ko](#)

Le *Bulletin du travail* vous tiendra au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Les sujets suivants seront traités : négociations salariales, avantages sociaux, conditions de travail, arrêts de travail, organisations de travailleurs et travailleuses, effectifs syndicaux, pratiques innovatrices en milieux de travail, normes du travail, santé et sécurité au travail, partenariats syndicaux-patronaux, équité en matière d'emploi et affaires internationales et intergouvernementales du travail. Si vous désirez recevoir ce *Bulletin gratuitement*, veuillez ajouter votre nom à la [liste de distribution](#).

La Direction de l'information sur les milieux du travail offre plus d'information que les items mentionnés ci-dessous, visitez : <http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml> pour la liste complète des produits et services.

Règlements salariaux

- Les principales conventions collectives ratifiées en **novembre 2005** ont donné lieu à un rajustement annuel moyen du taux de salaire de base de **2,3 %**.
- Le **secteur public** enregistre, en novembre 2005, des rajustements salariaux de **3,0 %**, de beaucoup supérieurs aux rajustements de **1,7 %** observés dans le **secteur privé**.
- Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre le rajustement annuel le plus élevé, soit **3,3 %** en moyenne; tandis que le secteur du **transport** affiche le plus faible rajustement, soit **0,0 %** en moyenne.

LIEN : [Rajustements salariaux](#) en html et format PDF



Négociations clés en cours

- Vancouver Terminal Elevators' Association (retour à la table de négociation après avoir rejeté un projet de règlement)
- Saskatchewan Association of Health Organizations (projet de règlement)
- Hydro One et Ontario Power Generations (conventions ratifiées)
- Autres

LIEN : [Négociations clés](#) en html ([Format PDF, 40 ko](#))

Arrêts de travail

Un seul arrêt de travail visant 1 500 employés de la Station de Montr-Tremblant, Mont-Tremblant, Québec a été reporté. Le 18 décembre 2005, les employés ont déclenché une grève concernant la question salariale. Ils ont repris le travail le 4 janviewr 2006. Pour obtenir de plus amples informations sur les principaux arrêts de travail, voir la liste complète pour l'année 2005.

Une mise à jour du rapport hebdomadaire est également disponible.

LIEN : [Arrêts de travail](#)

Au-delà de la collision : relations de travail intégrées Étude de cas : Calgary Laboratory Services et la Health Sciences Association of Alberta

En 1996, suite à la création des Calgary Laboratory Services, divers organismes, publics et privés, syndiqués ou non, de l'industrie des laboratoires médicaux, ont été fusionnés en une nouvelle et unique entité. La direction des Calgary Laboratory Services et le syndicat de Health Sciences Association of Alberta ont évité un conflit de relations de travail en faisant preuve de leadership et en travaillant de pair pour relever les défis que posait cette fusion.

Aux Calgary Laboratory Services, tout repose sur le fait que la direction mise sur le rôle constructif que s'engage à jouer le syndicat qui, de son côté, pense que l'employeur prend réellement à cœur le sort de ses employés. Cette relation est basée sur une philosophie syndicale-patronale unique que les deux parties ont su développer au cours des huit dernières années. À ce propos, Susan Cassidy, vice-présidente des ressources humaines, affirme :

Nous sommes interdépendants ... cette interdépendance est axée sur l'ultime objectif qu'est la création d'un environnement de travail effectif ... faire en sorte que les employés soient généralement satisfaits ... qu'ils se sentent productifs, utiles et adoptent la méthode de travail qui leur convienne. C'est un besoin mutuel. Il existe bien une interdépendance.

Selon John Vanderkaay, directeur des relations de travail de l'Association, cette interdépendance se fonde sur la confiance mutuelle :

Calgary Laboratory Services nous ont fait confiance. Je crois que c'est en raison de la direction des Calgary Laboratory Services, sans aucun doute, lorsque je la compare à d'autres administrations avec lesquelles nous traitons. Ce sont les personnes impliquées qui font une

différence. Il est clair que la direction désire établir de bonnes relations de travail avec les Health Sciences ... Nous croyons qu'il est de notre intérêt d'entretenir d'excellentes relations de travail avec l'employeur. Que cela nous plaise ou non, nous faisons partie d'un partenariat. Ce qui est à leur avantage est à notre avantage et vice versa.

Les relations syndicales-patronales ne représentent pas une finalité pour Calgary Laboratory Services mais plutôt un cheminement perpétuel. Susan Cassidy se prononce sur l'amélioration : « Nous ne sommes pas parfaits. Nous en sommes conscients ... communiquer, communiquer, communiquer. Toujours communiquer ».

LIEN: [Au-delà de la collision : relations de travail intégrées](#) en html et format PDF

À paraître dans le prochain *Bulletin*

- Liste des conventions collectives en cours
- Négociations clés – mise à jour
- Principaux arrêts de travail 2005 – mise à jour
- Etc.

POUR PLUS D'INFORMATION

Nous vous invitons à faire suivre le *Bulletin* à toutes les personnes intéressées. Tout commentaire ou rétroaction concernant ce bulletin sera apprécié.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Services à la clientèle : 1 800 567-6866

Région d'Ottawa-Gatineau : (819) 997-3117

Site Web : http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/contact/contactez_nous.shtm

LISTE DE DISTRIBUTION – Ajouter/retirer mon nom

Le nouveau *Bulletin du travail* vous fournira des renseignements pertinents sur des sujets variés. Si vous désirez continuer à recevoir le *Bulletin du travail* **GRATUITEMENT**, veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution en utilisant le lien ci-dessous.

Je désire [M'INSCRIRE](#) sur la liste de distribution.

Je désire [RETIRER](#) mon nom de la liste de distribution.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE